

**Commune de VILLERS-  
BRETONNEUX**

Installations classées  
pour la protection de l'environnement

**CONSULTATION  
PUBLIQUE**

Le public est prévenu qu'en application de l'arrêté préfectoral du **26 SEP. 2022**, il sera procédé, du 24 octobre 2022 au 21 novembre 2022 inclus, soit pendant 29 jours consécutifs, à une consultation publique sur la demande d'enregistrement présentée le 22 juillet 2022, complétée le 27 juillet 2022 par la S.A.S. PROMOLOG A08, dont le siège social est situé 53 rue de la Chaussée d'Antin à PARIS (75009), en vue d'exploiter un bâtiment de stockage ainsi que les locaux annexes associés pour le fonctionnement du site sis à VILLERS-BRETONNEUX, Le Cheminet de Laleu.

L'ouverture de la consultation publique sera annoncée dans la commune de VILLERS-BRETONNEUX ainsi que celles d'AUBERCOURT, MARCELCAVE et LAMOTTE-WARFUSEE ainsi que sur le site de la préfecture : <http://www.somme.gouv.fr/politiques-publiques/environnement> - rubrique installations classées pour la protection de l'environnement.

Pendant la période de consultation, les pièces du dossier ainsi qu'un registre de consultation publique seront déposés au secrétariat de la mairie de VILLERS-BRETONNEUX afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux et consigner éventuellement ses observations sur le registre ouvert à cet effet : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Les observations pourront également être adressées par écrit à la mairie de VILLERS-BRETONNEUX et seront annexées au registre, ou à la préfecture de la Somme, par voie postale ou par voie électronique à l'adresse [pref-consult-public@somme.gouv.fr](mailto:pref-consult-public@somme.gouv.fr).

Le registre de la consultation sera clos et signé par le maire de VILLERS-BRETONNEUX le 21 novembre 2022.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera un arrêté préfectoral d'enregistrement, ou un arrêté préfectoral de refus pris par le préfet de la Somme.

Amiens, le **26 SEP. 2022**

Pour le préfet et par délégation,  
La cheffe de bureau,

  
Caroline LANTENOIS